



Master Histoire du droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire du droit. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02035673

HAL Id: hceres-02035673

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035673>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110052312

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Histoire du droit

Présentation de la mention

La mention « Histoire du droit » de l'Université Toulouse 1 - Capitole ne renferme qu'une seule spécialité et a donc pour finalité principale, sinon exclusive, de former des historiens du droit qui se destinent principalement aux métiers de la recherche, de l'enseignement et, plus généralement, de la fonction publique.

Avis condensé

- Avis global :

Du fait d'une tradition d'histoire du droit à Toulouse, de la présence au sein de l'université d'une équipe de recherche reconnue, d'un projet certes classique mais indubitablement cohérent et équilibré, cette mention correspond bien aux exigences d'une formation de haut niveau des historiens du droit et d'une préparation efficace aux concours de recrutement de la fonction publique.

Il n'en reste pas moins que le faible nombre d'étudiants, l'absence de première année dans la mention et les insuffisantes coopérations internes et externes conduisent nécessairement à s'interroger, non pas sur le maintien d'une spécialité d'« Histoire du droit » à Toulouse qui au contraire doit être encouragé mais, sur la nécessité d'une mention à ce point mono-disciplinaire.

- Points forts :

- Tradition vivace d'une école d'historiens du droit à Toulouse.
- Cohérence du projet notamment à travers une structure de la formation classique mais équilibrée.
- Bonne adéquation entre l'enseignement et la recherche.

- Points faibles :

- Mention aux effectifs très faibles (une seule spécialité et pas de M1 dans la mention).
- Faible attractivité.
- Absence de coopération internationale malgré la présence en Europe d'équipes réputées en « Histoire du droit ».

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandation pour l'établissement :

Il est recommandé à tout le moins de développer les coopérations en interne avec les autres masters recherche et en externe avec d'autres équipes notamment internationales.



Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention a essentiellement une finalité recherche. Les objectifs professionnels n'y sont pas parfaitement établis. En cela, même si ça peut paraître regrettable, il s'agit d'une donnée classique dans les formations de ce type. Les objectifs professionnels se limitent pour l'essentiel aux métiers de la fonction publique (notamment universitaire) et à l'accompagnement d'autres formations plus professionnalisantes.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La présence d'une formation d'histoire du droit à l'université de Toulouse se justifie pleinement eu égard non seulement à la tradition juridique toulousaine, mais aussi en raison d'un adossement à la recherche parfaitement pertinent (notamment à travers l'équipe de recherche reconnue EA 789 et la place laissée au mémoire de recherche dans la formation). Cependant l'ouverture internationale de la formation est faible.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention « Histoire du droit » ne regroupe qu'une seule spécialité et est dépourvue de première année (M1) propre. En contrepartie elle bénéficie d'une équipe pédagogique cohérente qui assure un pilotage fin de la formation. Les mutualisations sont peu nombreuses ou, pour le moins, apparaissent peu explicites. De même, et d'une manière plus logique, la politique de stages ne constitue pas une priorité.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les flux (entre 15 et 20 étudiants par promotion dont 1/3 d'étudiants extérieurs) comme les taux de réussite (entre 75 % et 100 %) ou le devenir des étudiants (concours et examens principalement, mais peu de doctorants) laissent apparaître un fonctionnement de la formation parfaitement honorable au regard de la discipline concernée même si les prévisions sont peu dynamiques.